

Discours de bienvenue

Autor(en): **Marchand, P.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **24 (1919)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discours de Bienvenue

prononcé par

M. P. MARCHAND

PRÉSIDENT DE LA SECTION DE BÂLE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

A

l'Assemblée générale du 27 septembre 1919

MESDAMES,
MESSIEURS,

Au nom de la benjamine des sections de l'Emulation, j'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter à tous une cordiale bienvenue.

Je salue tout particulièrement M. le Représentant du Conseil d'Etat de Bâle, M. le Dr Huber, Archiviste cantonal, M. le Prof. Stückelberg, Président de la Société de Conservation des Monuments bâlois, M. Tatarinoff, de la Société Suisse de Préhistoire, M. Dr Banderet, Secrétaire de la Société des Sciences naturelles de Bâle, M. le Professeur Junod, de la Société d'Histoire et d'Archéologie du canton de Neuchâtel, ainsi que MM. les délégués des Sociétés romande et française de Bâle, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

En nous désignant à l'unanimité pour organiser la séance annuelle de 1918, l'assemblée générale de 1917 nous donna un témoignage de confiance auquel nous avons été très sensibles. Déjà l'an dernier, nous nous réjouissions de vous recevoir et tous les préparatifs étaient faits, mais l'effroyable épidémie de grippe qui vint s'ajouter aux horreurs de la guerre incita le Comité central à remettre la 56^{me} Assemblée générale à des temps moins sombres. L'ouragan s'étant apaisé, les heures tragiques n'étant plus qu'un souvenir, nous éprouvons aujourd'hui une joie d'autant plus grande de vous posséder pendant quelques heures dans notre antique cité des bords du Rhin.

Puisque nous avons l'occasion de nous réunir pour la première fois à Bâle, rappelons brièvement la longue page de l'histoire de notre petite patrie qu'évoque ce seul nom et montrons comment il a été mêlé intimement à notre destinée.

C'est en effet de Bâle que s'exerça le gouvernement de l'Evêché jusqu'à la Réformation qui le transplanta à Arlesheim d'abord, puis à Porrentruy.

Il n'est donc pas sans intérêt de citer ici, entre autres liens de parenté, le traité de combourgeoisie conclu par divers Etats de la Principauté avec Bâle en 1554—1555.

A peine installé à Porrentruy, l'évêque Melchior de Lichtenfels songea à améliorer la situation financière très compromise de l'Evêché. Un grand nombre de fiefs avaient passé aux mains des créanciers qui les retenaient comme gage des sommes prêtées. L'évêque résolut d'imposer ses sujets pour dégager ses possessions, mais il ne rencontra qu'une formidable opposition. Les peuples, pendant les troubles causés par la Réforme, s'étaient émancipés et ne voulaient plus contribuer à l'entretien des charges de la Principauté. Le gouvernement par trop débonnaire des Evêques avait amené cet état de choses que les bouleversements causés par la Réforme avaient profondément ancré dans les esprits. Vers le milieu du XVI^e siècle, les peuples de l'Evêché refusèrent de payer les impôts ; ils se renfermaient dans le cercle de leurs franchises et quand, vers 1554, le Prince-évêque voulut établir une contribution d'un denier, puis d'autres impôts pour faire face aux dettes criardes de l'Etat, la ville et la vallée de Delémont, pour s'en exempter, recoururent à la ville de Bâle et demandèrent d'être admises à sa combourgeoisie. Le traité d'alliance fut conclu en décembre 1554. L'évêque irrité fit parvenir ses plaintes à Bâle. Cette ville envoya à l'évêque Sébastien d'Oppenheim, Jacques Rüdin et Gaspard Krug pour lui démontrer que lui-même retirerait des avantages de cette fédération. Le malheureux évêque laissa faire ce qu'il ne pouvait empêcher. La ville et la bourgeoisie de Delémont jurèrent serment de fidélité aux Bâlois le 14 février 1555 et les autres communes de la Vallée en firent autant le 15 du même mois à Courroux.

Les Franches-Montagnes, pour se soustraire également aux charges de la Principauté, se firent recevoir dans la combourgeoisie de Bâle le 13 mars de la même année. Les Bâlois, pour apaiser l'évêque, lui prêtèrent sans intérêt une somme importante avec laquelle il put dégager la mairie de Bienne et l'Erguel. Cette combourgeoisie fut abolie par l'énergique intervention du Prince-évêque Christophe de Blarer, par contrat du 11 avril 1585.

Chaque fois que les Etats de la Principauté étaient en difficultés avec le prince, ils recouraient à Bâle, demandaient des renseignements, consultaient les juristes de cette ville et toujours ils recevaient des réponses claires, qu'elles fussent en leur faveur ou non. Bâle a toujours été l'attraction du peuple de l'Evêché. C'est à Bâle que nos villes venaient chercher la poudre, les canons et le matériel de guerre ; c'est à Bâle aussi qu'on

s'adressait pour obtenir de bons pharmaciens et des médecins. Jusqu'en 1793, le prince avait conservé sa maison à Bâle ; il avait encore des redevances et certains droits.

Le champ si fécond de l'histoire me permettrait de glaner encore de nombreux et intéressants épisodes, mais le temps dont je dispose est malheureusement limité. Je passerai donc, si vous le voulez bien, au présent. Comme j'y faisais allusion en débutant, depuis une année ou presque, l'ouragan s'est apaisé autour de nos frontières. Dans ces conditions, c'est un véritable besoin pour moi que de dire l'immense satisfaction qu'ont éprouvée les Jurassiens de Bâle à l'heureuse issue de la guerre mondiale. Aux heures mémorables de novembre 1918, nous étions en communion d'esprit et d'âme avec vous tous. Et si, à certains points de vue, nous avons regretté de ne pas pouvoir vous souhaiter la bienvenue un an plus tôt, notre joie est aujourd'hui double de pouvoir le faire aux portes de l'Alsace redevenue française, de cette Alsace avec laquelle nous avons toujours eu des rapports si étroits et si cordiaux. La ville où nous vous recevons aujourd'hui, à la frontière immédiate de la grande République sœur, est destinée, nous le croyons, grâce à sa situation privilégiée au carrefour de l'Europe centrale, à un très grand développement. Nous autres, Jurassiens de Bâle, nous nous efforcerons d'y contribuer, conscients de travailler à la fois à la prospérité de notre grande et de notre petite patrie dont Bâle est un des débouchés naturels. Nous le ferons tout en entretenant les meilleures relations avec nos nouveaux voisins à l'unisson desquels nos cœurs ont si souvent battu.

Et maintenant peut-être un historique succinct de notre section d'avant-garde sera-t-il susceptible de vous intéresser :

Fondée en 1913, la Société Jurassienne de Bâle se transforma en section de l'Emulation le 3 octobre 1916. Quoique bien jeune, elle a cependant attesté sa vitalité en se mettant résolument au travail et son vif désir est de collaborer, dans la mesure de ses forces, au développement de la Société Jurassienne d'Emulation et au bonheur de notre cher pays.

Cela dit, je déclare ouverte la 56^{me} réunion de l'Emulation.

P. MARCHAND.

